



Rapport Annuel de la
RLSF 2025



Implemented by
KFW



Norway



ATIDI

Libérer le potentiel de l'Afrique

Remerciements

Le Rapport annuel 2025 de la RLSF a été rédigé et préparé par les équipes de la RLSF et de la Communication d'ATIDI, sous la supervision éditoriale d'Obbie Banda (Souscripteur Senior et Coordonnateur de la RLSF)..

Ont contribué à la rédaction du rapport : Aliyu Alhassan Yahaya, Cheick Diallo, CFA, Ekira Nyaga et Sheila Ongas.

Table des Matières

Message du Directeur Général	4
Abréviations	6
Réflexions sur l'année écoulée et perspectives pour l'année 2026	7
À propos d'ATIDI	11
À propos de la RLSF	12
Cadre de la théorie du changement de la RLSF	13
Portefeuille de projets	14
Suivi, résultats et impact	21
Rapport financier	28
RLSF dans l'actualité	32
L'équipe RLSF	37
L'année en images	38

Message du Directeur Général



Alors que nous présentons le rapport annuel 2025 de la Facilité Régionale de Soutien à la Liquidité (RLSF), il apparaît avec une acuité croissante que l'impératif de lutte contre le changement climatique n'a jamais été aussi pressant. À l'échelle du continent africain, la variabilité climatique continue de mettre à l'épreuve la résilience macroéconomique, la sécurité énergétique et les trajectoires de développement durable.

Ces pressions systémiques se traduisent par des sécheresses prolongées, qui compromettent la disponibilité des ressources hydriques essentielles à la production hydroélectrique et fragilisent la productivité agricole. Elles se manifestent également par des régimes pluviométriques erratiques, qui désorganisent les cycles cultureux, exacerbent l'insécurité alimentaire et accentuent la volatilité économique. Enfin, elles entraînent une fréquence accrue d'inondations qui détériorent les infrastructures critiques, perturbent les systèmes énergétiques et de transport, et exercent une pression croissante sur les équilibres budgétaires des États.

Le changement climatique coûterait aux économies africaines jusqu'à 5% de leur PIB chaque année, tandis que les flux de financement climatique, d'environ 44 Mlds d'USD par an, demeurent nettement insuffisants au regard des besoins nécessaires pour atteindre les objectifs d'adaptation et de transition énergétique du continent à l'horizon 2030. Cet écart croissant continue d'entraver les investissements dans les infrastructures résilientes et les systèmes énergétiques fiables, confirmant ainsi le rôle déterminant d'instruments financiers ciblés tels que la RLSF.

ATIDI est fermement convaincue que l'accélération de la transition vers les énergies renouvelables constitue non seulement un impératif environnemental, mais également une opportunité stratégique de catalyser une croissance inclusive. En soutenant les projets d'énergie renouvelable, nous contribuons directement à la réalisation de l'Objectif de Développement Durable (ODD) 7 relatif à l'accès à une énergie propre et abordable, ainsi qu'à l'ODD 13 consacré à l'action climatique, tout en renforçant la résilience économique en cohérence avec l'ODD 8 portant sur le travail décent et la croissance économique.

RLSF demeure un instrument phare au cœur de la stratégie d'ATIDI visant à réduire les risques dans l'écosystème énergétique, secteur vital, et à catalyser la participation du secteur privé aux énergies renouvelables. Lancée en partenariat avec la KfW Development Bank puis étendue grâce au concours de l'Agence norvégienne de coopération au développement (Norad), cette Facilité offre des garanties de liquidité aux producteurs indépendants d'électricité (IPP) opérant dans les énergies renouvelables qui vendent leur production à des compagnies publiques d'électricité. Elle contribue ainsi à atténuer le risque de retards de paiement et à améliorer la bancabilité des projets.

Depuis sa création, les engagements soutenus par la RLSF ont permis d'ajouter plus de 182 MW de nouvelle

capacité de production et de mobiliser plus de 365,5 MUSD de financements de projets, contribuant ainsi au renforcement des infrastructures énergétiques et à l'attraction d'investissements privés à travers la région. Le Protocole d'Accord (MoU) de la RLSF établit un cadre clair et structuré de collaboration en faveur du développement d'une énergie propre et durable. Nous invitons davantage de pays de signer ce MoU afin de stimuler ensemble une croissance durable, inclusive et résiliente.

Je constate avec satisfaction que la mise en œuvre de la stratégie globale d'ATIDI gagner en dynamisme.. Notre attention portée à l'innovation, au renforcement de partenariats stratégiques et aux solutions sur mesure d'atténuation des risques sur mesure a consolidé notre positionnement sur le marché tout en amplifiant notre impact dans les secteurs prioritaires. De l'énergie au commerce, en passant par le financement des Petites et Moyennes Entreprises (PME), ATIDI s'impose de plus en plus comme un catalyseur clé de l'investissement et du développement, contribuant à libérer les flux de capitaux et à générer des résultats tangibles et durables au sein de nos États membres.

Aucun de ces progrès ne serait possible sans la solide collaboration que nous avons nouée avec nos partenaires. Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance aux producteurs indépendants d'électricité (IPP), aux bailleurs de fonds des projets, ainsi qu'à nos précieux partenaires donateurs, notamment la KfW Development Bank et la Norad, dont l'engagement continu et la vision partagée ont été déterminants dans le succès de la RLSF. Cette collaboration illustre avec force le rôle essentiel que jouent des partenariats solides dans la mise en œuvre de solutions évolutives et à fort impact, à même de concrétiser nos objectifs communs.

Pour l'avenir, ATIDI réaffirme son engagement à amplifier son impact à travers des initiatives innovantes et complémentaires. S'appuyant sur les acquis solides de la RLSF, nous poursuivons activement le déploiement

de programmes structurants tels que le Mécanisme de Partage des Risques de Portefeuille (PoRSA) et la Garantie Régionale de Transit Douanier (RCTG), conçus pour renforcer la résilience des marchés, fluidifier les échanges et mobiliser davantage de capitaux privés au service du développement.

PoRSA facilite l'accès au financement pour les petites PME en permettant aux institutions financières d'octroyer des crédits aux moyens de mécanismes structurés de partage des risques, soutenant ainsi l'entrepreneuriat et l'inclusion économique. Parallèlement, RCTG renforce le commerce transfrontalier en mettant en place une garantie régionale unique qui se substitue aux multiples cautions nationales, réduisant ainsi les coûts de transit, limitant les délais et facilitant la circulation fluide des marchandises à travers les frontières.

Ensemble, ces initiatives illustrent rôle en pleine évolution d'ATIDI en tant que plateforme de solutions innovantes de gestion des risques, répondant aux contraintes systémiques qui affectent à la fois les écosystèmes de l'énergie et du commerce.

Notre engagement reste clair : approfondir notre impact, élargir nos partenariats et continuer à déployer des solutions qui transforment le risque en opportunité, tout en accompagnant la transition de l'Afrique vers un avenir durable, inclusif et résilient.

Manuel Moses
Directeur Général - ATIDI

Abréviations

BAD	Banque africaine de développement
ATIDI	Assurance pour le Développement du Commerce et de l'Investissements en Afrique
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CRI	Assurance contre le risque de crédit (CRI)
ESCOM	Electricity Supply Corporation of Malawi
EUR	Euro
Finnfund	Fonds finlandais pour la coopération industrielle
GDC	Société de développement géothermique
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau (Banque allemande de développement)
KPLC	Kenya Power & Lighting Company
IPP	Producteur indépendant d'électricité
PdA	Protocole d'accord
MW	Mégawatt
NOK	Couronne norvégienne
Norad	Agence norvégienne de coopération au développement
PRI	Assurance risque politique
PV	Photovoltaïque
REGIDESO	Régie de Production et de Distribution d'eau et d'électricité (Burundi's national electricity and water utility)
RLSF	Facilité régionale de soutien à la liquidité
SBLC	Lettre de crédit stand-by
TDB	La Banque de commerce et de développement de l'Afrique orientale et australe
UETCL	Uganda Electricity Transmission Company Limited
ONU	Organisation des Nations Unies
USD	Dollars américains

Réflexions sur l'Année Écoulée et Perspectives pour 2026

- 24,7 MUSD de garanties de paiement d'émissions.
- 365,5 MUSD de financements de projets facilités grâce au soutien de la RLSF, représentant un effet de levier de 15 fois.
- 182 MW de nouvelles capacités de production d'énergie renouvelable rendues possibles grâce au soutien de la RLSF.
- 134 863 tonnes d'émissions de CO₂ évitées en 2025.

Telle est l'empreinte de la RLSF au 31 décembre 2025. Ces réalisations sont d'autant plus remarquables qu'ils émanent d'une initiative lancée en 2017, laquelle a dû composer avec une série défis externes majeurs. Parmi ces défis, figurent les perturbations engendrées par la pandémie de COVID-19 et ses répercussions sur l'activité économique, les défauts souverains enregistrés dans des pays tels que le Ghana et la Zambie, qui ont sensiblement affecté le développement et le financement de projets dans ces deux pays, ainsi que les situations de surcapacité du secteur de l'énergie dans certains marchés, qui ont ralenti le déploiement de projets d'énergie renouvelable dans des pays comme le Kenya et l'Ouganda.

À l'instar de tout autre produit financier, les garanties de paiement nouvelles et innovantes, nécessitent du temps pour être structurées avec succès et, surtout, pour être déployées efficacement. Le fait que la RLSF ait permis le bouclage financier de neuf projets d'énergie dans quatre pays différents témoigne des efforts déployés par ATIDI, ses partenaires financiers que sont KfW et Norad, ainsi que par les différents acteurs impliqués, notamment les promoteurs de projets qui ont accepté de s'engager dans des initiatives aussi exigeantes. Plus important encore, ces premiers succès se traduisent désormais par une amélioration progressive de la viabilité financière du mécanisme.

Au 31 décembre 2025, les revenus cumulés de primes de l'ensemble du portefeuille ont atteint 1,6 MUSD, contre

1,1 MUSD en 2024, tandis que les produits cumulés d'intérêts s'élevaient à 2,1 MUSD, comparativement à 1,1 MUSD à fin 2024. Ces résultats démontrent que la RLSF fonctionne de plus en plus sur une base financièrement autonome et réduit progressivement sa dépendance à l'égard des financements d'assistance technique pour soutenir sa croissance future. Les progrès réalisés à ce jour constituent un socle solide pour la prochaine phase de développement de la RLSF et confortent l'importance des solutions innovantes d'atténuation des risques dans l'accélération des investissements en faveur des énergies renouvelables à travers l'Afrique.

Ce qui a fonctionné au cours de l'année et les défis rencontrés

Comme toute initiative de cette nature, RLSF repose sur des hypothèses sous-jacentes relatives au rythme d'avancement des projets d'énergie à travers le continent et la capacité d'ATIDI à apporter son soutien au moyen de garanties de paiement. En 2025, trois nouvelles garanties ont été émises avec succès, témoignant du déploiement continu de l'instrument en cohérence avec les opportunités disponibles et le niveau de maturité des projets. Ce résultat reflète la difficulté de trouver le juste équilibre entre l'augmentation du soutien apporté aux investissements urgents dans les infrastructures et la nécessité de veiller à ce que les projets bénéficiant de l'appui de la RLSF répondent aux exigences établies par les principales parties prenantes au mécanisme.

Cet équilibre devient de plus en plus complexe dans un contexte où les institutions financières multilatérales africaines sont soumises à une pression croissante pour préserver leurs notations de crédit de « Catégorie Investissement » (Investment Grade), ce qui se traduit par une approche beaucoup plus sélective de la part des bailleurs de fonds et des fournisseurs de solutions d'atténuation des risques tels qu'ATIDI.

Les efforts visant à élargir l'éligibilité géographique à travers le protocole d'accord de la RLSF, condition préalable à la mise en place de la RLSF dans les États membres d'ATIDI, se sont également poursuivis, avec la signature d'accords avec les gouvernements de l'Éthiopie et de la Tunisie (ce dernier s'inscrivant dans le cadre plus large de son processus d'adhésion à ATIDI). À fin 2025, ces avancées ont porté à 12 le nombre total de marchés éligibles, mettant en évidence les progrès réalisés à ce jour ainsi que les importantes opportunités d'expansion à travers le continent.

Sur le plan de la sensibilisation et du développement du marché, ATIDI continue de contribuer à façonner la perception du risque sur les marchés africains des infrastructures. Cela se traduit notamment par sa participation à des événements sectoriels et par un dialogue soutenu avec les parties prenantes issues des secteurs public et privé. Toutefois, il existe un risque avéré de dispersion des efforts dans le secteur des conférences et événements, où une large participation ne se traduit pas toujours par un impact mesurable et proportionné. En 2026, les activités de sensibilisation de l'équipe RLSF seront ciblées de manière plus délibérée, avec un accent accru sur les engagements stratégiques susceptibles de maximiser l'impact et de soutenir directement le développement du portefeuille de projets ainsi que l'adoption de la RLSF.

Perspectives pour l'année 2026

ATIDI prévoit que l'année 2026 reflètera globalement la trajectoire observée en 2025, portée par un portefeuille régulier de projets progressant vers leur bouclage financier et par la poursuite des efforts visant à étendre l'empreinte géographique de la RLSF. Il est anticipé qu'un à deux protocoles d'accord supplémentaires de la RLSF seront conclus avec des États membres d'ATIDI au cours de l'année, traduisant le caractère progressif de la mise en place de cadres propices pour de nouveaux marchés. continue de l'expansion du mécanisme sur de nouveaux marchés.

Plusieurs projets devraient évoluer vers la clôture

financière en 2026. Parmi ceux-ci figurent quatre projets solaires attribués dans le cadre de l'appel d'offres du Millennium Challenge Account (MCA) – Bénin II, pour lesquels ATIDI a apporté un soutien au titre de la RLSF et de l'Assurance contre les Risques Politiques (PRI) dans le cadre de l'appel d'offres. Au Kenya, la levée du moratoire sur la signature de nouveaux contrats d'achat d'électricité (PPA) devrait faciliter l'avancement de plusieurs projets qu'ATIDI suit activement depuis plusieurs années. En outre, le projet solaire photovoltaïque de Sokodé au Togo, approuvé pour un soutien de la RLSF en 2025 mais n'ayant pas encore atteint la clôture financière, devrait également progresser au cours de l'année. Pris dans leur ensemble, ces développements devraient porter à 15 le nombre total de projets approuvés au titre de la RLSF d'ici fin 2026, consolidant davantage le portefeuille du mécanisme et renforçant le rôle croissant de la RLSF dans la mobilisation d'investissements dans les énergies renouvelables à travers l'Afrique.

Pourquoi cela est-il important ?

L'émission d'un nombre limité de polices RLSF au cours d'une année donnée peut s'expliquer par un ensemble de facteurs sous-jacents. Dans les États membres d'ATIDI ayant signé le protocole d'accord de la RLSF, ces facteurs sont disparates.

Les marchés de l'électricité plus développés, tels que la Côte d'Ivoire, le Kenya et l'Ouganda, offrent de plus en plus aux promoteurs de projets un éventail plus large d'options de financement viables, avec des instruments d'atténuation des risques tels que la RLSF jouant un rôle plus ciblé et catalytique. À l'inverse, dans les marchés de l'électricité encore émergents tels que le Burundi, le Malawi et le Togo, le portefeuille de projets bancables demeure plus limité à court et moyen terme, reflétant un stade plus précoce de développement du secteur.

À mesure que de nouveaux pays poursuivent le développement de leurs secteurs énergétiques, ATIDI reste engagée à accompagner les gouvernements dans la structuration de programmes d'appel d'offres et de

cadres contractuels équitables et bancables, favorisant ainsi une participation accrue du secteur privé. Un exemple notable est la collaboration envisagée avec le gouvernement éthiopien, alors que celui-ci avance dans la mise en œuvre d'un appel d'offres pour deux projets solaires. Dans le cadre, dudit appel d'offre, ATIDI fournira des couvertures RLSF et PRI en tant qu'instruments optionnels d'atténuation des risques à l'attention des soumissionnaires intéressés.

Dans un contexte où de nombreux États africains disposent d'une marge de manœuvre budgétaire limitée pour financer les investissements dans les infrastructures énergétiques, des instruments tels que la RLSF continuent de jouer un rôle catalytique essentiel dans la mobilisation de capitaux privés. À ce jour, le mécanisme a atteint un effet de levier de 15 fois, reflétant le ratio entre le volume total des financements soutenus et la valeur des garanties émises. En définitive, la RLSF demeure un instrument stratégique et efficace au sein de l'éventail plus large de solutions proposées par ATIDI. La poursuite de son déploiement contribue à mobiliser des financements en faveur de projets énergétiques à travers le continent, participant ainsi progressivement à l'amélioration de l'accès à l'électricité et aux avancées vers l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD).

ATIDI à 25 ans – Les enseignements de ses noces d'argent

Fondée en 2001, ATIDI a été créée avec pour mandat de faciliter les flux commerciaux et les investissements directs étrangers (IDE) entre ses États membres. Au cours des 25 années qui ont suivi, ce mandat a évolué tout en demeurant ancré dans un objectif constant : générer un impact concret sur le développement grâce à des solutions efficaces d'atténuation des risques.

Cette évolution s'inscrit dans la dynamique de croissance des partenariats public-privé (PPP) à travers le continent, où la participation du secteur privé dans des infrastructures et services traditionnellement fournis par le secteur public s'est progressivement

renforcée au fil du temps, soutenue dans certains cas par les instruments d'ATIDI.

Les premières opérations phares, telles que le projet éolien du lac Turkana au Kenya, soutenu par la couverture d'Assurance contre PRI d'ATIDI, témoignent du rôle joué de longue date par l'organisation dans la facilitation du développement d'infrastructures à grande échelle. Des exemples plus récents, notamment les projets solaires de Golomoti, Nkhotakota et Salima au Malawi, bénéficiant d'une couverture RLSF, ainsi que les trois premiers projets IPP d'énergie renouvelable au Burundi, adossés à une combinaison de couvertures RLSF et PRI, illustrent davantage la contribution continue d'ATIDI à l'expansion des capacités de production d'énergie renouvelable dans ses états membres.

Au fil du temps, les infrastructures énergétiques et le développement durable sont devenus non seulement des domaines d'activité, mais également des piliers centraux de l'identité institutionnelle d'ATIDI et de sa stratégie à long terme.

Alors qu'ATIDI approche de son 30ème anniversaire, qui interviendra à l'issue de l'année 2030, moment où nous ferons collectivement le point sur les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), nous continuons à nous interroger : « et après ? ».

Parmi les nouvelles priorités figure notamment la facilitation d'une participation accrue du secteur privé aux infrastructures de transport d'électricité, un segment qui demeure sous-développé dans de nombreux marchés, mais qui revêt une importance croissante pour l'expansion des systèmes électriques et la transition énergétique au sens large. ATIDI suit donc étroitement ces évolutions afin d'adapter davantage son offre de produits aux besoins changeants des investisseurs et des acteurs financiers.

Parallèlement, une attention accrue est accordée à la mobilisation de financements en monnaie locale pour les projets énergétiques, en particulier dans le secteur des énergies renouvelables décentralisées (ERD), qui

continue de faire face à des contraintes de financement malgré son fort potentiel de développement.

Dans ce contexte, ATIDI explore le renforcement de sa collaboration avec des partenaires de développement tels que la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Mondiale, notamment dans le cadre d'initiatives coordonnées telles que « Mission 300 ».

À l'avenir, ATIDI reste déterminée à renforcer son rôle de catalyseur d'investissements dans les infrastructures à travers l'Afrique, en veillant à ce que ses instruments continuent d'évoluer en fonction des dynamiques du marché et des priorités de développement.



Obbie Banda

Souscripteur Senior et Coordinateur de la RLSF



9

Projets soutenus

▲ contre six à fin 2024



365,5 MUSD

de valeur cumulée des financements de projets facilités

▲ contre 207,5 MUSD à fin 2024



182 MW

de capacités de production d'électricité rendues possibles

▲ contre 136,3 MW à fin 2024



4

Nombre de pays dans lesquels des projets ont été soutenus

▲ contre 3 à fin 2024



24,7 MUSD

de valeur cumulée des garanties de paiement émises

▲ contre 13,2 MUSD à fin 2024

À Propos d'ATIDI

ATIDI est une organisation panafricaine qui fournit des solutions d'assurance-crédit commercial et d'assurance contre les risques politiques aux entreprises, investisseurs et prêteurs souhaitant développer leurs activités en Afrique. Forte de son ancrage profond sur le continent, ATIDI est idéalement positionnée pour comprendre et évaluer les risques propres aux marchés africains, et contribuer à leur atténuation.

Avec un mandat de développement, nous visons à améliorer la perception du risque en Afrique et à attirer des investissements abordables au service des gouvernements souverains et du secteur privé.

Notre parcours

En 2000, un groupe de pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique Australe, sous l'égide du COMESA, a commandité une étude financée par la Banque mondiale afin d'analyser les raisons pour lesquelles la région n'attirait pas suffisamment d'Investissements Directs Etrangers (IDE). Les résultats ont révélé que les risques politiques constituaient la principale préoccupation des investisseurs.

Réalisée avec le soutien technique et financier de la Banque Mondiale, cette étude a conduit à la création de l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ACA), aujourd'hui connue sous le nom d'Assurance pour le Développement du Commerce et de l'Investissement en Afrique (ATIDI). Nous sommes enregistrés auprès des Nations Unies en tant qu'organisation multilatérale et proposons une gamme de produits d'assurance et de garanties visant à accroître le commerce et les investissements en Afrique.

Les solutions robustes d'atténuation des risques que nous proposons à nos clients ont conduit nos partenaires financiers à s'appuyer sur nos évaluations, en raison de notre crédibilité, de notre solidité financière et de notre capacité de souscription.

Pour plus d'informations sur ATIDI, consultez www.atidi.africa.

Vous trouverez ci-dessous un résumé de la performance financière d'ATIDI en 2025 :



163,5 MUSD

Revenus d'assurance
(+2%) en 2025

contre 160,4 MUSD en
décembre 2024



39,2 MUSD

Résultat du service d'assurance
(8%) en 2025

contre 36,1 MUSD en
décembre 2024



35 MUSD

Produit net d'intérêts
(+16%) en 2025

contre 30 MUSD en
décembre 2024



1,06 Mlds

Total des actifs
(20%) en 2025

contre 879 MUSD en
décembre 2024



9,2 Mlds USD

Exposition brute
(+3%) en 2025

contre 8,9 Mlds USD en
décembre 2024



93 Mlds USD

Volume cumulé des échanges
commerciaux et des
investissements soutenus
(+16%) en 2025

contre 88 Mlds USD en
décembre 2024

À Propos de la RLSF

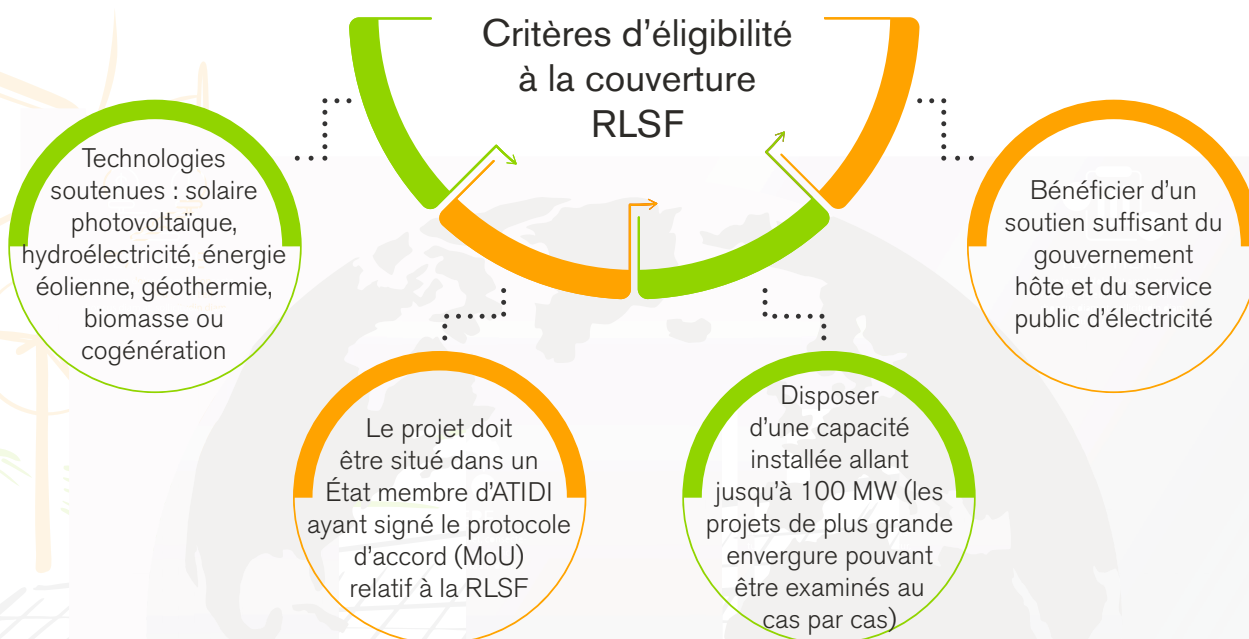
La Facilité Régionale de Soutien à la Liquidité (RLSF) est une garantie de paiement adossée à une structure de financement mixte fournie par ATIDI aux producteurs indépendants d'électricité (Independent Power Producers – IPP) dans le secteur des énergies renouvelables, qui vendent l'électricité produite par leurs projets à des services publics d'électricité (offtakers) publics, dans les États membres d'ATIDI ayant signé le protocole d'accord (MoU) relatif à la RLSF.

RLSF a été conçue afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique et de mobiliser des investissements en soutenant le développement de projets d'énergies renouvelables dans les États membres d'ATIDI. Elle cible principalement des projets de petite et moyenne taille, avec une capacité installée allant jusqu'à 100 MW, en protégeant les IPP contre le risque de retard de paiement des acheteurs publics. Ce mécanisme renforce la bancabilité des projets et facilite leur atteinte de la clôture financière. Les projets de plus grande taille peuvent être examinés au cas par cas.

Ce produit a été lancé conjointement par ATIDI et la Banque de développement KfW en 2017, avec un financement additionnel apporté par l'Agence norvégienne de coopération au développement (Norad) en février 2022. Le soutien des gouvernements demeure un facteur déterminant de son succès. RLSF est déployée dans des pays où ATIDI estime que les retards de paiement des services publics d'électricité peuvent être résolus dans des délais appropriés.

Au 31 décembre 2025, les états africains ayant signé le MoU relatif à la RLSF étaient les suivants : Bénin, Burundi, Côte d'Ivoire, Ghana, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Togo, Tunisie, Ouganda et Zambie.

Pour plus d'informations sur la RLSF, consultez notre site [web](#) ou scannez le code QR



Cadre de la Théorie du Changement de la RLSF

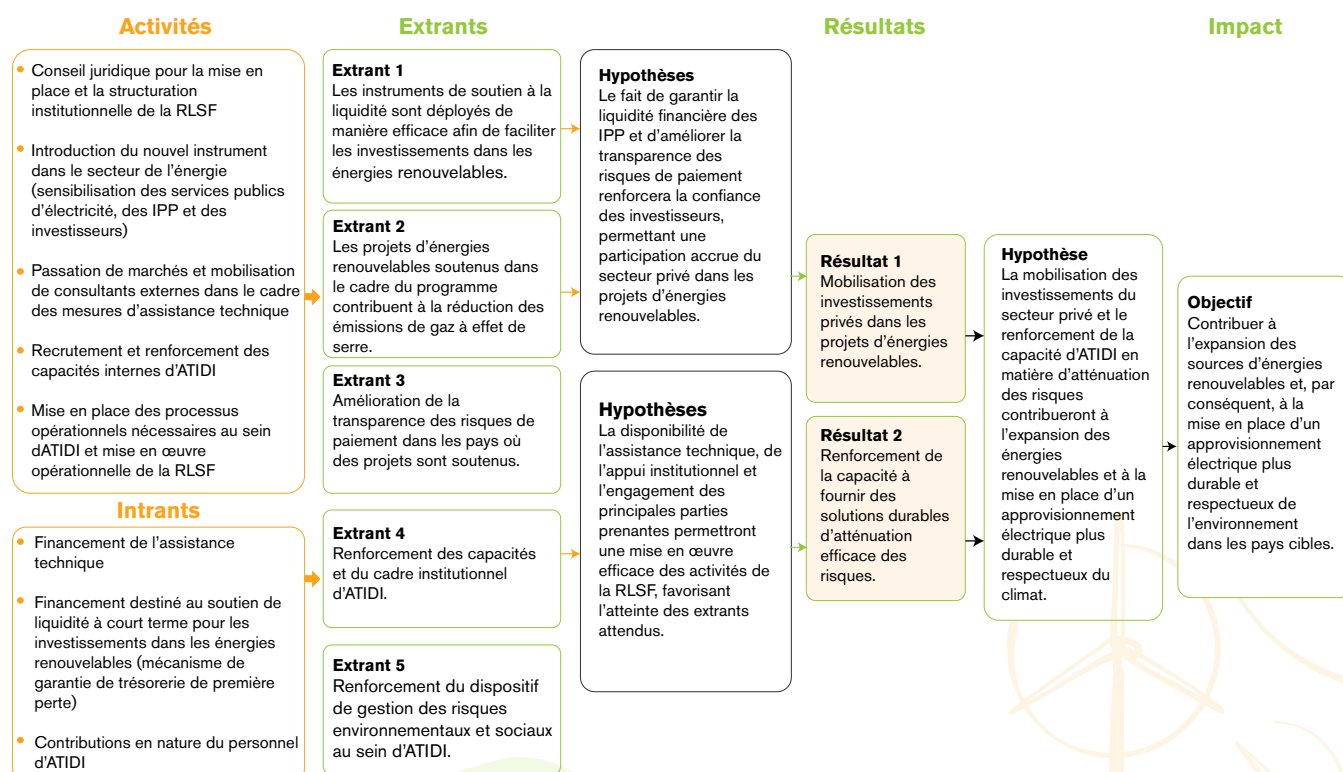


Énoncé du problème

Les producteurs indépendants d'électricité (Independent Power Producers – IPP) en Afrique subsaharienne sont exposés à des risques financiers liés aux retards de paiement des services publics d'électricité, ce qui freine la mobilisation des investissements privés dans le secteur des énergies renouvelables. La Facilité Régionale de Soutien à la Liquidité (RLSF) répond à cette contrainte en fournissant un mécanisme de garantie de paiement à court terme, renforçant la bancabilité des projets, améliorant la qualité de crédit et contribuant à une plus grande transparence des flux de paiement. Toutefois, l'efficacité de ce dispositif repose sur l'existence d'un cadre réglementaire stable, un soutien financier durable ainsi qu'une coordination institutionnelle solide, indispensables pour garantir un impact pérenne.

Logique d'intervention

RLSF atténue le risque de paiement auquel sont exposés les IPP, les producteurs indépendants de transport (ITP) et, potentiellement, les projets d'énergies renouvelables décentralisées (Distributed Renewable Energy – DRE), renforçant ainsi la confiance des investisseurs et la participation du secteur privé dans les projets d'énergies renouvelables. En apportant un soutien de liquidité sous forme de garantie de paiement, RLSF contribue à la stabilité des marchés et accélère la mise en œuvre des projets. La pérennité et l'efficacité de ce mécanisme reposent sur un cadre réglementaire favorable, une viabilité financière à long terme ainsi qu'un engagement continu des parties prenantes.



Facteurs d'influence

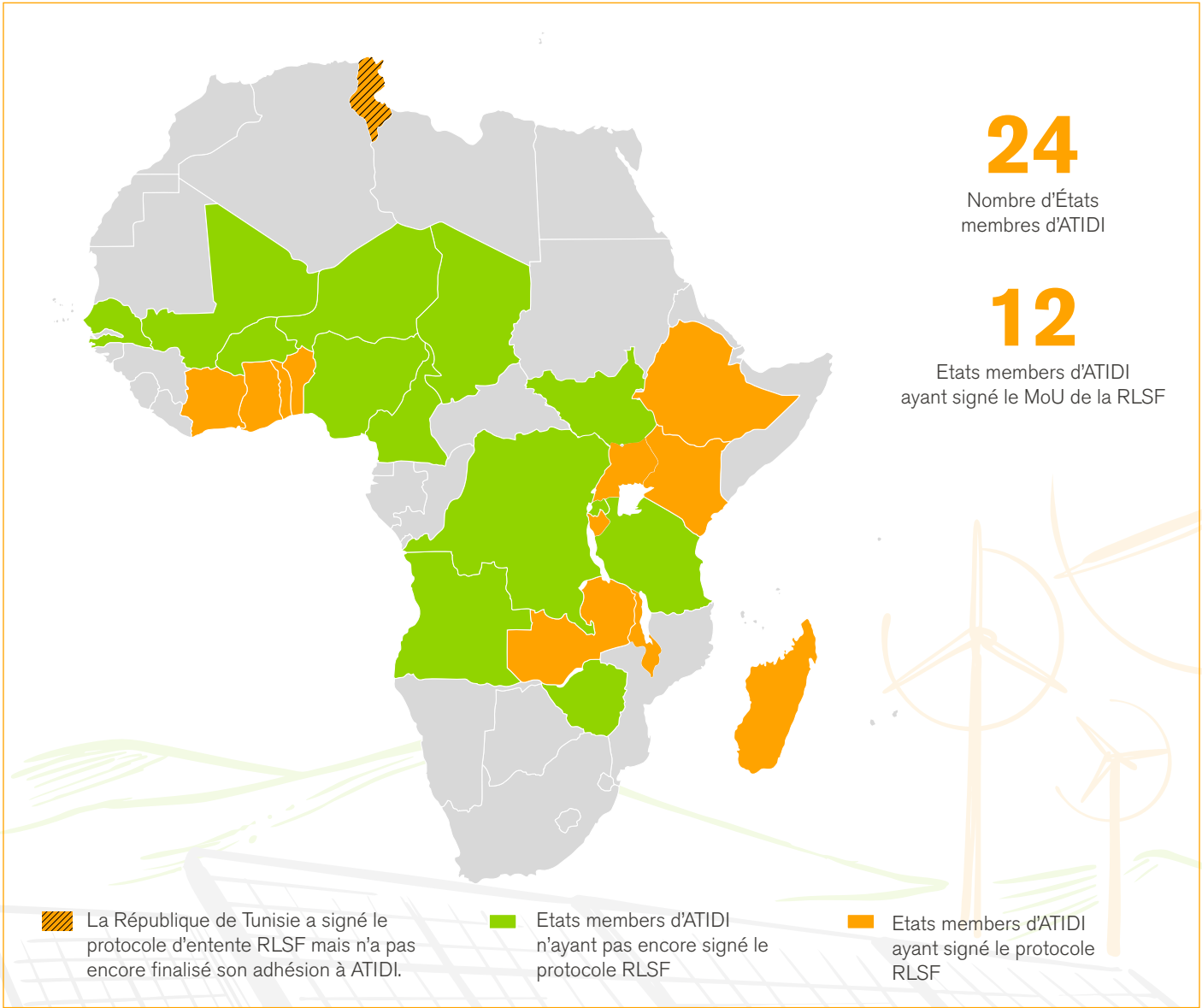
- Cadre réglementaire et institutionnel** - Stabilité et application des politiques énergétiques, efficacité des autorités de régulation, disponibilité de documents contractuels standardisés et mise en œuvre de tarifs reflétant les coûts afin de renforcer la confiance des investisseurs. Les gouvernements hôtes ne sont pas en situation de défaut vis-à-vis d'ATIDI ou d'autres institutions financières multilatérales (IFM).
- Conditions financières et de marché** - Solvabilité des acheteurs (offtakers), disponibilité d'instruments d'atténuation des risques (tels que la RLSF et les garanties partielles de risque – PRG), accès au financement pour les IPP, tendances des taux d'intérêt et perception globale de la stabilité des marchés par les investisseurs.
- Portefeuille de projets** - Disponibilité d'un portefeuille de projets matures, éligibles et bancables pouvant bénéficier d'une couverture de la RLSF.
- Risques liés au développement et à l'exploitation des projets** - Délais de clôture financière et de mise en service, contraintes d'intégration au réseau et de capacité de transport, fiabilité des paiements des acheteurs et capacité technique de mise en œuvre des projets d'énergies renouvelables.
- Considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)** - Respect des normes ESG internationales, engagement des communautés et intégration de mesures de durabilité afin de garantir la viabilité des projets.



Portefeuille de Projets

Au 31 décembre 2025, 24 États africains avaient adhéré à ATIDI. Parmi eux, 11 avaient signé le MoU de la RLSF, rendant ainsi les projets d'énergie renouvelable dans ces pays éligibles au soutien de la RLSF. La République de Tunisie a signé le MoU de la RLSF en 2025 dans le cadre de son processus d'adhésion à ATIDI, portant ainsi à 12 le nombre total de pays signataires du MoU de la RLSF.

ATIDI a soutenu neuf projets d'énergies renouvelables dans quatre de ses États membres. Ces projets, situés au Burundi, au Kenya, au Malawi et en Ouganda, comprennent cinq centrales solaires photovoltaïques, trois centrales hydroélectriques au fil de l'eau et une centrale géothermique d'une capacité installée cumulée de 182 MW.



**Projet solaire photovoltaïque
de Mubuga**
BURUNDI



7,5 MW
CAPACITÉ

Projet:
[Projet solaire photovoltaïque de Mubuga](#)

Promoteur du projet:
Gigawatt Global

Prêteur:
REPP and Inspired Evolution

Acheteur:
REGIDESO

Date d'émission de la police RLSF:
17 février 2021

État d'avancement du projet:
En exploitation

Projet:
[Projet solaire photovoltaïque de Nkhotakota](#)

Promoteur du projet:
Serengeti Energy

Prêteur:
S.O

Acheteur:
ESCOM

Date d'émission de la police RLSF:
25 février 2021

État d'avancement du projet:
En exploitation

**Projet solaire photovoltaïque
de Nkhotakota**
MALAWI



21 MW
CAPACITÉ

**Projet solaire photovoltaïque
de Salima**
MALAWI



60 MW
CAPACITÉ

Projet:

[Projet solaire photovoltaïque de Salima](#)

Promoteur du projet:

JCM Power and InfraCo Africa

Prêteur:

S.O

Acheteur:

ESCOM

Date d'émission de la police RLSF:

17 aout 2021

État d'avancement du projet:

En exploitation

Projet:

[Projet solaire photovoltaïque de Golomoti](#)

Promoteur du projet:

JCM Power and InfraCo Africa

Prêteur:

S.O

Acheteur:

ESCOM

Date d'émission de la police RLSF:

17 décembre 2021

État d'avancement du projet:

En exploitation

**Projet solaire photovoltaïque
de Golomoti**
MALAWI



20 MW
CAPACITÉ

**Centrale hydroélectrique au
fil de l'eau de Nyamwamba II**
OUGANDA



7,5 MW
CAPACITÉ

Projet:

[Centrale hydroélectrique au fil de l'eau de
Nyamwamba II](#)

Promoteur du projet:
Serengeti

Prêteur:
EAAIF

Acheteur:
UETCL

Date d'émission de la police RLSF:
14 juin 2022

État d'avancement du projet:
En exploitation

Projet:

[Projet solaire photovoltaïque d'Ituka West Nile](#)

Promoteur du projet:
AMEA Power

Prêteur:
EAAIF

Acheteur:
UETCL

Date d'émission de la police RLSF:
13 novembre 2024

État d'avancement du projet:
En cours de construction

**Projet solaire photovoltaïque
d'Ituka West Nile**
OUGANDA



20 MW
CAPACITÉ

Projet hydroélectrique au fil de l'eau de Ruvyironza
BURUNDI



1,65 MW
CAPACITÉ

Projet:

[Projet hydroélectrique au fil de l'eau de Ruvyironza](#)

Promoteur du projet:

Songa Energy

Prêteur:

TDB

Acheteur:

REGIDESO

Date d'émission de la police RLSF:

10 janvier 2025

État d'avancement du projet:

En cours de construction

Projet:

[Projet hydroélectrique au fil de l'eau de Mulembwe](#)

Promoteur du projet:

Songa Energy

Prêteur:

TDB

Acheteur:

REGIDESO

Date d'émission de la police RLSF:

4 février 2026

État d'avancement du projet:

En cours de construction

Projet hydroélectrique au fil de l'eau de Mulembwe
BURUNDI



9 MW
CAPACITÉ

**Projet géothermique de
Menengai de Globeleq**
KENYA



35 MW
CAPACITÉ

Projet:

[Projet géothermique de Menengai de Globeleq](#)

Promoteur du projet:

Globeleq

Prêteurs:

AfDB, Finnfund and TDB

Acheteur:

GDC et KPLC

Date d'émission de la police RLSF:

20 juin 2025

État d'avancement du projet :

En cours de construction



Matrice de Résultats de la RLSF

Matrice de Résultats de la RLSF

La matrice de résultats de la RLSF constitue un outil central de suivi des extrants, des résultats et des impacts du mécanisme. Elle vise à fournir un cadre structuré et transparent pour le suivi et l'évaluation de la performance de la Facilité par rapport à ses objectifs établis, à savoir la mobilisation des investissements privés dans les projets d'énergies renouvelables en Afrique, l'atténuation des risques de liquidité des acheteurs publics (offtakers) et la contribution à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, en particulier l'ODD 7 (énergie propre et d'un coût abordable), l'ODD 13 (lutte contre les changements climatiques) et l'ODD 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs).

La matrice définit des indicateurs spécifiques, des valeurs de référence, des cibles ainsi que des hypothèses clés, permettant ainsi de mesurer les progrès et l'efficacité des projets soutenus par la RLSF.

La matrice de résultats initiale, établie lors de la création de la RLSF en 2017, a servi de base au rapport de performance depuis le lancement de la Facilité jusqu'au Rapport annuel 2024 inclus. Toutefois, l'évolution de la RLSF notamment son passage de la Phase 1 à la Phase 2, au cours de laquelle ATIDI émet désormais directement des garanties de liquidité au bénéfice des projets, ainsi que l'élargissement du champ d'intervention de la Facilité et l'adhésion de Norad en tant que partie

prenante financière en 2022, ont rendu nécessaire une révision approfondie du cadre de suivi et d'évaluation.

En 2024, ATIDI a mandaté Multiconsult Norge AS pour conduire une revue complète du cadre de suivi et d'évaluation (M&E) de la RLSF. Cette mission a porté sur la validation des résultats de 2023, l'élaboration d'une méthodologie de reporting des réductions d'émissions de gaz à effet de serre, la formulation de recommandations pour une matrice de résultats actualisée, ainsi que la contribution au Rapport annuel 2024.

Ces travaux ont abouti à l'approbation, en 2025, d'un cadre M&E actualisé de la RLSF, intégrant une théorie du changement pleinement articulée ainsi qu'une matrice de résultats révisée avec des indicateurs et des cibles alignés sur l'échelle actuelle et les ambitions de la Facilité. Le cadre M&E actualisé a été approuvé par le Comité de pilotage de la RLSF en octobre 2025 et adopté pour le reporting à partir du Rapport annuel 2025.

No.	Indicateur	Base de référence	Objectif Ciblé (2030)	2025	Commentaires
-----	------------	-------------------	-----------------------	------	--------------

Impact - Contribuer à l'expansion des sources d'énergies renouvelables et, par conséquent, à un approvisionnement électrique durable et respectueux du climat dans les pays cibles, grâce à un soutien de liquidité à court terme.

Considéré comme atteint dès lors que les indicateurs de résultats sont atteints. Aucun indicateur spécifique n'est défini au niveau de l'impact.

Extrant n°1 - Augmentation des investissements privés dans les projets d'énergies renouvelables

1.1	Capacité totale des projets d'énergies renouvelables ayant atteint la clôture financière	0 MW	450 MW	182 MW	Le taux de réalisation de l'objectif s'élève à 40,4%. Neuf projets d'une capacité installée cumulée de 181,95 MW ont bénéficié du soutien de la RLSF. Un projet supplémentaire a été approuvé par le Comité de pilotage, mais la garantie de paiement n'a pas encore été émise.
1.2	Volumedesinvestissements du secteur privé mobilisés pour des projets ayant atteint la clôture financière	0	675 MUSD	365,5 MUSD	Le taux de réalisation de l'objectif s'élève à 54,1%. RLSF a permis de mobiliser 365,5 MUSD de financements pour les neuf projets soutenus.

Extrant n°2 - Renforcement de la capacité d'ATIDI à fournir des solutions durables d'atténuation efficace des risques.

2.1	Nombre de pays dans lesquels des polices RLSF ont été émises	0	9	4	Le taux de réalisation de l'objectif s'élève à 44,4%. ATIDI a soutenu des projets bénéficiant d'une couverture RLSF dans quatre pays : le Burundi, le Kenya, le Malawi et l'Ouganda. Le Comité de pilotage a approuvé un projet supplémentaire au Togo, mais la garantie de paiement n'a pas encore été émise.
-----	--	---	---	---	---

No.	Indicateur	Base de référence	Objectif Cibl� (2030)	2025	Commentaires
2.2	Nombre de pays ayant sign� un protocole d'accord relatif � la RLSF avec ATIDI	0	14	12	Le taux de r�alisation de l'objectif s'�l�ve � 85,7%. Les douze pays africains suivants ont sign� le MoU relatif � la RLSF : B�nin, Burundi, C�te d'Ivoire, �thiopie, Ghana, Kenya, Madagascar, Malawi, Togo, Tunisie, Ouganda et Zambie. Tous sont des �tats membres d'ATIDI, � l'exception de la Tunisie, qui n'a pas encore achev� le processus d'adh�sion.

Extrant n 1 – Les instruments de soutien   la liquidit  sont d ploy s efficacement afin de faciliter les investissements dans les  nergies renouvelables

1.1	Nombre de projets d'�nergies renouvelables ayant b�n�fici� d'une police RLSF	0	18	9	Le taux de r�alisation de l'objectif s'�l�ve � 50%. Neuf projets ont b�n�fici� du soutien de la RLSF. Un projet suppl�mentaire a �t� approuv� par le Comit� de pilotage, mais la garantie de paiement n'a pas encore �t� �mise.
1.2	Montant total des soutiens en liquidit� engag�s en faveur des projets soutenus	0	75 MUSD	24,7 MUSD	Le taux de r�alisation de l'objectif s'�l�ve � 33%. La valeur totale des polices RLSF �mises pour les neuf projets soutenus s'�l�ve � 24,7 MUSD.

Extrant n  2 – Les projets d' nergies renouvelables soutenus dans le cadre du programme contribuent   la r duction des  missions de gaz   effet de serre

2.1	�missions annuelles de CO� �vit�es estim�es gr�ce aux projets soutenus	0 tCO�	540,000 tCO�e par an	134,863 tCO�	Le taux de r�alisation de l'objectif s'�l�ve � 24,9%. Sur les neuf projets soutenus, six sont actuellement en phase de production et contribuent ainsi � l'�vitement des �missions de CO�. Les trois autres projets sont en phase de construction.
-----	--	--------	----------------------	--------------	--

No.	Indicateur	Base de référence	Objectif Cibl� (2030)	2025	Commentaires
-----	------------	-------------------	-----------------------	------	--------------

Extrant n 3 - Am lioration de la transparence concernant les risques de paiement dans les pays o  des projets sont mis en  uvre

3.1	Disponibilit� d'une plateforme active de transparence permettant le suivi du soutien � la liquidit� et des risques de paiement	Non	Oui	Non	Aucune �volution majeure au cours de la p�riode de r�f�rence.
3.2	Pourcentage de projets soutenus ayant soumis un reporting complet dans le cadre de l'outil de transparence	0%	100%	100%	Le premier rapport de l'outil de transparence a �t� publi� en 2021. Les informations relatives aux paiements continuent d'�tre collect�es aupr�s des IPP en activit� au Burundi, au Malawi et en Ouganda. � ce jour, tous les IPP �ligibles ont soumis un reporting complet dans le cadre de l'outil de transparence.

Extrant n 4 - Renforcement des capacit s et du cadre institutionnel d'ATIDI

4.1	ATIDI est en mesure de mettre en �uvre et de g�rer efficacement des solutions de soutien � la liquidit� gr�ce au renforcement des capacit�s et du cadre institutionnel	Non	Oui	Oui	L'objectif a �t� atteint. L'�quipe RLSF au sein d'ATIDI compte trois souscripteurs, soutenus par les d�partements des risques, de la finance et autres fonctions techniques. Par ailleurs, les comp�tences de l'�quipe sont constamment renforc�es gr�ce � des formations sp�cialis�es, telles que le programme « <i>Finance, contrats et gestion des risques pour les investissements priv�s dans le secteur de l'�nergie en Afrique</i> », dispens� par l'Universit� du Cap.
-----	--	-----	-----	-----	--

No.	Indicateur	Base de référence	Objectif Ciblé (2030)	2025	Commentaires
Extrant n°5 Renforcement de la gestion des risques environnementaux et sociaux au sein d'ATIDI					
5.1	ATIDI est en mesure d'évaluer et de gérer les risques environnementaux et sociaux liés aux projets d'énergies renouvelables	Non	Oui	Oui	L'objectif a été atteint. ATIDI dispose actuellement d'un système de gestion environnementale et sociale (ESMS) détaillé, géré par un Responsable ESG senior dédié. Le Responsable ESG rend compte au Directeur des risques d'ATIDI.
Indicateur supplémentaire					
SI 1	Effet de levier de la facilité	0	N/A	15	La valeur totale des polices RLSF émises pour les neuf projets soutenus s'élève à 24,7 MUSD, pour un volume de financements mobilisés de 365,5 MUSD.
SI 2	Ratio d'endettement des donateurs	0	N/A	15	Le montant total des garanties de trésorerie versées par les bailleurs et affectées au portefeuille de la RLSF s'élève à 24,7 MUSD, pour un volume total de financements mobilisés de 365,5 MUSD.

Contribution de la RLSF aux Objectifs de Développement Durable (ODD)

RLSF contribue à plusieurs ODD des Nations Unies, en particulier ceux liés aux énergies renouvelables, à l'action climatique et au développement durable. Plus précisément, elle soutient les ODD suivants :



Ces contributions reflètent l'impact plus large de la RLSF sur le développement durable et le renforcement de la résilience climatique dans les États membres d'ATIDI.



Rapport Financier

Sources de financement

RLSF est une initiative conjointe d'ATIDI et de deux parties finançant la Facilité : KfW et Norad. Lors de son lancement en 2017, KfW a engagé un financement sous forme de don d'un montant total de 32,9 MEUR, financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), en faveur de la RLSF. Cet engagement se répartissait entre une subvention d'assistance technique de 1,3 MEUR et une garantie en trésorerie de 31,6 MEUR destinée à soutenir les garanties émises dans le cadre du portefeuille RLSF.

Norad a rejoint la RLSF en tant que partie finançant la Facilité en 2022, en s'engageant à fournir un financement additionnel de 500 millions NOK, dont jusqu'à 10% peuvent être utilisés pour l'assistance technique.

Partie finançant	Année	Allocation	Montant engagé
KfW Development Bank	2017	Garantie de trésorerie	31 600 000 EUR
		Assistance technique	1 300 000 EUR
Norad	2022	Garantie de trésorerie	450 000 000 NOK
		Assistance technique	50 000 000 NOK

Les engagements financiers d'ATIDI en faveur de la RLSF prennent la forme de contributions en nature couvrant les coûts opérationnels ainsi que de garanties de second rang, venant compléter les financements engagés par les parties finançant la Facilité.

Utilisation des fonds

L'assistance technique de 1,3 MEUR engagée par KfW a été utilisée pour couvrir les coûts initiaux de mise en œuvre de la RLSF entre 2017 et 2022. L'intégralité de ce montant a été entièrement consommée au 31 mars 2022.

Depuis le début du deuxième trimestre 2022, les coûts opérationnels de la RLSF sont couverts par la subvention d'assistance technique de Norad. Ces dépenses s'inscrivent dans un budget sur cinq ans préparé par ATIDI et approuvé par le Comité de pilotage de la RLSF, lequel comprend des représentants d'ATIDI, de KfW et de Norad.

Sur le financement engagé par Norad, un montant de 17 millions NOK (équivalent à 1 702 962 USD) a été décaissé en faveur d'ATIDI pour couvrir les coûts d'assistance technique éligibles au 31 décembre 2025. Un résumé des dépenses engagées par rapport au budget est présenté dans le tableau de la page suivante.

Au 31 décembre 2025, le taux d'utilisation de la facilité d'assistance technique s'élève à 27%. Les dépenses ont été principalement portées par des activités de marketing et de communication, notamment le parrainage d'événements clés du secteur de l'énergie à travers le continent ainsi que par des activités de souscription et de gestion des risques. Dans l'ensemble, le niveau d'utilisation demeure modéré par rapport à l'allocation initiale, qui supposait un déploiement plus précoce de l'équipe RLSF. L'équipe est désormais pleinement opérationnelle et comprend un Coordinateur RLSF ainsi que deux souscripteurs RLSF.

La facilité d'assistance technique de la RLSF

Poste	Budget (USD)	Réalisé 2025 (USD)	Cumul 2022–2025 (USD)	Solde (USD)
Souscription et gestion des risques	1 072 894	114 435	303 368	769 526
Ressources humaines	1 200 000	207 249	237 846	962 154
Marketing et communication	2 527 106	283 127	808 898	1 718 208
Contingences	200 000	-	—	200 000
Total	5 000 000*	604 811	1 350 112	3 649 888

**Le budget total d'assistance technique de la RLSF a été révisé de 6 MUSD à 5 MUSD en 2025 afin de s'aligner sur l'engagement disponible de Norad.*

Financement sous forme de garantie en trésorerie

KfW a décaissé 24,6 MEUR sur un total de 31,6 MEUR engagés au titre de la garantie en trésorerie en faveur d'ATIDI. Sur ces fonds, 16,6 MEUR ont été alloués à cinq projets dans le cadre de la Phase 1 de la RLSF, tandis que le solde de 8 MEUR est affecté au portefeuille de la Phase 2.

Norad a effectué deux décaissements de garantie en trésorerie d'un montant total de 34,2 millions NOK au 31 décembre 2025. Ces fonds ont été alloués au portefeuille de la Phase 2 de la RLSF.

Revenus de la RLSF

En complément des financements apportés par les parties finançant la Facilité pour la garantie en trésorerie et l'assistance technique, ATIDI perçoit des revenus (primes) sur chaque police RLSF émise.

En 2025, le portefeuille RLSF a généré 479 807 USD de primes, portant le total cumulé des primes depuis l'origine à 1 606 098 USD au 31 décembre 2025. Ce revenu cumulé comprend 1 494 668 USD générés par les cinq projets soutenus dans le cadre de la Phase 1. Ces revenus sont répartis entre ATIDI, la banque émettrice de la SBLC (Absa South Africa) et les parties finançant la Facilité. Le solde de 111 429 USD provient des quatre projets soutenus dans le cadre de la Phase 2 et est partagé entre ATIDI et les parties finançant la Facilité.

En plus des primes, ATIDI génère des revenus d'intérêts en investissant les fonds de garantie de trésorerie ainsi que les revenus perçus, conformément à sa Politique d'investissement et aux lignes directrices d'investissement de la RLSF.

Au 31 décembre 2025, le revenu total d'intérêts s'élève à 2 159 723 USD sur les portefeuilles des Phases 1 et 2, dont 989 928 USD générés en 2025.

**La mise en œuvre de la RLSF est structurée en deux phases : la Phase 1, organisée autour d'une banque émettrice de lettres de crédit stand-by (SBLC), et la Phase 2, dans laquelle ATIDI émet directement des garanties en faveur des IPP, sans l'intervention d'une banque émettrice de SBLC.*

Au 31 décembre 2025, les différents comptes gérés par ATIDI dans le cadre de la RLSF présentent les soldes suivants :

Compte de garantie de la RLSF	12 094 383 USD
Compte de la facilité d'assistance technique RLSF	775 110 USD
Compte de dépôt RLSF en USD	122 745 USD
Compte de dépôt RLSF en EUR	766 EUR
Portefeuille d'investissement RLSF	22 190 153 USD

Les fonds détenus sur le Compte de garantie RLSF représentent la garantie de trésorerie allouée aux projets soutenus dans le cadre de la Phase 1, comprenant 11 217 725 USD de décaissements de KfW et 876 763 USD d'intérêts générés.

Les comptes de dépôt RLSF en USD et en EUR sont des comptes de passage à travers lesquels les fonds versés par les parties finançant la Facilité sont reçus, et sur lesquels ATIDI crédite les primes générées pour le compte de ces parties. Les montants détenus sur ces deux comptes sont ensuite transférés vers le Compte de garantie RLSF et le Portefeuille d'investissement RLSF, respectivement pour les projets de la Phase 1 et de la Phase 2.

Le portefeuille d'investissement RLSF comprend les fonds décaissés par KfW et Norad et affectés au portefeuille de la Phase 2 (20 806 709 USD), ainsi que les primes générées pour le compte des bailleurs (395 442 USD) et les intérêts courus (1 282 960 USD).



RLSF Dans l'Actualité

ATIDI signe un protocole d'accord avec l'Éthiopie pour financer des projets PPP dans le domaine des énergies renouvelables

Addis-Abeba, Éthiopie, février 2025:

L'Éthiopie a accompli des progrès considérables dans le développement de son secteur énergétique, en s'appuyant principalement sur l'hydroélectricité comme pilier de sa production. Le gouvernement éthiopien vise à diversifier le mix énergétique du pays en exploitant ses vastes ressources renouvelables, notamment les énergies éolienne, solaire et géothermique, afin d'améliorer la fiabilité et la durabilité de la fourniture d'énergie. Cet accord marque une étape importante de l'évolution vers un paysage des énergies renouvelables plus résilient et plus favorable aux investisseurs en Éthiopie. Avec le soutien d'ATIDI, le pays est en passe d'atteindre ses objectifs de transition énergétique tout en assurant la stabilité financière des acteurs du secteur de l'électricité.

Citation de S.E. M. Ahmed Shide, Ministre des Finances, République fédérale démocratique d'Éthiopie:

« Grâce à ce partenariat, l'Éthiopie vise à faciliter les paiements dans les délais aux promoteurs, à atténuer les risques financiers, à renforcer la bancabilité des accords d'achat d'électricité (AAE) et à améliorer la solvabilité de l'EEP ».

[Lire plus](#)



Le Groupe TDB Et Anzana Electric Group Annoncent Un Financement À Long Terme De 35 Millions De Dollars, Le Premier Du Genre, Pour Les Projets Hydro-Électriques Au Fil De L'eau De 10,65 Mw De Songa Energy Au Burundi

Bujumbura, Burundi, February 2025:

Ce financement de 35 millions de dollars US est une première pour le Burundi, où seulement 10% de la population ont accès à l'électricité. Avec moins de 100 MW de capacité de production opérationnelle, la capacité du pays sera augmentée de plus de 10% grâce à ce seul projet. Anzana est le seul investisseur en capital dans les projets, qui ont été élaborés dans le cadre d'un partenariat public-privé au Burundi.

Citation de Dan Brose, fondateur et PDG de Songa Energy.

« La mission de Songa Energy est d'autonomiser les Burundais en élaborant et en mettant en œuvre des projets hydroélectriques pour alimenter de manière fiable le réseau électrique national. Nous sommes fiers d'être l'un des premiers producteurs indépendants d'électricité au Burundi suite à la libéralisation du secteur de l'électricité en 2015, et notre partenariat avec le gouvernement burundais représente une avancée décisive pour le Burundi et les Burundais »

[Lire plus](#)



La Tunisie signe le protocole d'accord de la RLSF avec ATIDI pour renforcer le secteur des énergies renouvelables

Tunis, Tunisia, March 2025:

Le secteur énergétique en Tunisie repose actuellement en grande partie sur le gaz naturel, dont une part importante est importée. Toutefois, le pays s'est fixé des objectifs ambitieux pour accroître la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique, avec l'objectif de produire 30% de son électricité à partir de sources renouvelables d'ici à 2030. Le pays est doté d'abondantes ressources en énergie solaire et éolienne, ce qui offre une base solide pour le développement de projets d'énergie renouvelable. L'introduction de RLSF devrait accélérer la transition de la Tunisie vers des sources d'énergie plus propres en favorisant une participation accrue du secteur privé.

Citation de Manuel Moses, Directeur général d'ATIDI:

« Nous sommes heureux d'avoir signé le protocole d'accord de la RLSF avec le gouvernement tunisien. Cela souligne notre engagement commun à favoriser le développement des énergies renouvelables et la croissance économique durable. Par ailleurs, nous nous réjouissons par avance d'accueillir la Tunisie comme membre à part entière d'ATIDI, ce qui nous permettra d'offrir davantage nos solutions d'atténuation des risques et de soutenir les investissements transformateurs dans le pays ».

[Lire plus](#)



ATIDI et RELP signent un protocole d'accord pour stimuler les investissements dans les énergies renouvelables en Afrique

Nairobi, Kenya, May 2025:

À travers cette collaboration, ATIDI et RELP visent à catalyser les investissements dans les infrastructures d'énergie renouvelable en soutenant des solutions de réduction des risques telles que le CFPD. Ce partenariat s'inscrit dans la mission commune des deux organisations d'accélérer l'adoption des énergies propres dans les économies en développement et les marchés émergents. Bien que le protocole d'accord ne soit pas contraignant, il jette les bases d'une coopération opérationnelle qui pourrait mener à un accord de partenariat formel une fois l'étude de faisabilité conclue.

Citation de Sebastian Kind, Fondateur et Directeur Général, RELP:

« La signature de ce protocole d'accord avec ATIDI constitue une étape enthousiasmante dans l'accélération du déploiement des énergies propres en Afrique. Alors que RELP mène le développement du Mécanisme de Garantie de Prix Plancher Catalytique, un instrument innovant et sans précédent, ce partenariat est essentiel pour atténuer le risque de marché et améliorer la bancabilité des IPP dans le secteur des énergies renouvelables. Ensemble, nous posons les bases nécessaires pour libérer des investissements significatifs et accélérer la transition énergétique sur l'ensemble du continent ».

[Lire plus](#)



Globeleq et ATIDI finalisent l'accord RLSF pour le projet géothermique de Menengai

Le Cap, Afrique du Sud, juin 2025 :

L'accord fournit une garantie de paiement au projet géothermique de Menengai de 35 MW situé dans le comté de Nakuru, au Kenya. La garantie de paiement, émise dans le cadre de la RLSF d'ATIDI, couvre le risque de non-paiement de la part de la Geothermal Development Corporation (GDC) et de la Kenya Power and Lighting Company (KPLC), respectivement au titre du Project Implementation and Steam Supply Agreement (PISSA) et du Power Purchase Agreement (PPA).

Citation d'Edouard Wenseleers, Directeur général, Développement commercial, Responsable Afrique de l'Est, Globeleq

«La signature de l'accord RLSF constitue une étape majeure pour notre projet Menengai, renforçant significativement l'allocation des risques du projet. Nous remercions sincèrement ATIDI pour son soutien continu ayant permis d'atteindre cette réalisation majeure. C'est un grand honneur pour Globeleq de contribuer à la première police RLSF émise au Kenya à travers le projet Menengai. Nous espérons que cela ouvrira la voie à davantage de producteurs indépendants d'électricité (IPP) d'énergies renouvelables pour bénéficier de cet instrument innovant dans le pays ».

[Lire plus](#)



Entretien de Cheick Oumar Diallo avec Energy News Network lors de l'aef 2025

Le Cap, Afrique du Sud, juin 2025

Cheick Oumar Diallo présente les solutions d'ATIDI en matière d'assurance-crédit et de risques politiques à destination des prêteurs, investisseurs et entreprises à la recherche d'opportunités sur le continent..

Citation de Cheick Oumar Khalil Diallo, Souscripteur, ATIDI:

«Grâce à notre double mandat, à la fois de développement et commercial, nous visons à améliorer la perception du risque en Afrique afin de favoriser des investissements abordables, soutenant ainsi à la fois les gouvernements et le secteur privé ».

[Lire plus](#)



ATIDI soutient le Projet solaire photovoltaïque de Sokodé au Togo

Nairobi, Kenya, July, 2025:

Développée par Meridiam et la multinationale française Électricité de France (EDF), la centrale raccordée au réseau vendra de l'électricité exclusivement à la compagnie nationale d'électricité, Compagnie Énergie Électrique du Togo (CEET), dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité avec clause prendre ou payer (CAE) d'une durée de 25 ans. La production de la centrale sera intégrée au réseau national via une nouvelle ligne de transport d'une longueur de 11 km, financée par le gouvernement togolais

Citation des promoteurs du projet:

«Meridiam et EDF se réjouissent de soutenir la réalisation de la centrale d'énergie solaire de Sokodé au Togo. Ce projet incarne notre engagement commun en faveur de la souveraineté énergétique et de la lutte contre le changement climatique, marquant une étape importante vers un avenir énergétique durable au Togo. Au travers de ce projet, nous contribuons à la double ambition du Togo consistant, d'une part, à garantir l'accès à l'électricité à tous ses citoyens à l'horizon 2030 et, d'autre part, à porter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique national à 50 % ».

[Lire plus](#)



Podcast Let's Talk Energy – Dé-risquer l'investissement énergétique : comment les garanties soutiennent l'avenir énergétique de l'Afrique

Accra, Ghana, décembre 2025

Dans cet entretien podcast, enregistré lors du WA-ECS au Ghana, Aliyu Alhassan, souscripteur à ATIDI, explique comment les garanties de risque, les assurances contre les risques politiques et les instruments de rehaussement de crédit transforment le paysage de l'investissement.

Il explique comment ces instruments contribuent à réduire les risques liés à la participation du secteur privé, à renforcer la solvabilité des services publics d'électricité et à soutenir des projets énergétiques multi-pays alignés sur les objectifs climatiques, posant ainsi les bases d'un secteur électrique plus résilient et plus attractif pour l'investissement en Afrique de l'Ouest.

[Lire plus](#)



L'Equipe RLSF

RLSF est gérée par une équipe de trois personnes, rattachée au département de souscription d'ATIDI, placé sous la responsabilité du Directeur de la Souscription.

Cette équipe est composée de Obbie Banda (Souscripteur senior et Coordinateur de la RLSF), Aliyu Alhassan Yahaya (Souscripteur RLSF) et Cheick Diallo, CFA (Souscripteur RLSF). Obbie a rejoint ATIDI en juin 2018, à la suite du lancement de la RLSF. Aliyu et Cheick ont intégré l'équipe respectivement en novembre 2024 et janvier 2025, apportant une combinaison d'expériences en banque commerciale et en institutions multilatérales.

Les trois membres de l'équipe RLSF sont basés au siège d'ATIDI à Nairobi, au Kenya.

L'équipe est appuyée par les autres collaborateurs d'ATIDI ainsi que par la Direction générale d'ATIDI.



Obbie Banda

Souscripteur Senior et Coordinateur de la RLSF

[LinkedIn](#)



Cheick Diallo, CFA

Souscripteur

[LinkedIn](#)



Aliyu Alhassan Yahaya

Souscripteur

[LinkedIn](#)



**L'Année en
Images**









Clause de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue et les politiques d'Assurance pour le Développement du Commerce et de l'Investissement en Afrique (ATIDI), de son Conseil d'administration, ni des gouvernements et/ou institutions financières qu'ils représentent.

ATIDI et son Conseil d'administration ne garantissent pas l'exactitude des données contenues dans cette publication et déclinent toute responsabilité quant aux conséquences de leur utilisation.

En désignant ou en faisant référence à une zone géographique particulière, ou en utilisant le terme « pays » ou « État », ATIDI n'entend porter aucun jugement quant au statut juridique ou à tout autre statut d'un territoire ou d'une zone.

ATIDI encourage l'impression et la reproduction des informations exclusivement à des fins personnelles et non commerciales, avec une mention appropriée d'ATIDI. Il est interdit aux utilisateurs de vendre, redistribuer ou créer des œuvres dérivées à des fins commerciales sans l'autorisation écrite préalable et expresse d'ATIDI.



Implemented by
KFW



© 2026 Assurance pour le développement du commerce et
des investissements en Afrique

Kenya Re Towers, 5^{ème} Etage
off Ragati Road, Upperhill
B.P: 10620 – 00100
Nairobi, Kenya
Tél: (+254) 20 272 6999 / 271
9727
Mob: (+254) 722 205 007
Courriel: info@atidi.africa

